



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1186

29 Avril 2015

- **Plus d'une centaine de cas de contestation de candidatures aux législatives**
- **Armée : Pas de recrutement de nouveau personnel, selon le ministère de la défense**
- **Sécurité alimentaire : Situation alarmante, mais stable, constate la CNSA**
- **Une forte délégation accompagnera François Hollande en Haïti le 12 mai**

### » Plus d'une centaine de cas de contestation de candidatures aux législatives

Les services de contentieux du Conseil électoral provisoire (CEP) ont commencé ce mardi à écouter les parties concernées par les contestations de candidatures. Parmi les candidatures contestées, celle de Sophia Saint-Rémy (l'épouse du président Joseph Michel Martelly) née à New York et de nationalité américaine, elle fait l'objet d'au moins 6 contestations selon les informations. Ses avocats ont plaidé non coupable pour leur cliente soupçonnée de double nationalité. Ce qu'interdit la Constitution haïtienne. Le 24 janvier 2012, Michel Martelly a nommé sa femme Sophia Saint-Rémy présidente d'une commission chargée de lutter contre la malnutrition et la faim, avec un budget de 234 millions de dollars américains tirés des fonds du programme PetroCaribe. Ce poste fait de Sophia Saint-Rémy une comptable de deniers publics pour la gestion desquels elle ne dispose pas de décharge, a fait valoir un des contestataires de sa candidature au sénat. La direction des opérations

électorales a enregistré 111 cas de contestations pour tout le territoire, sur les 2 029 inscriptions confirmées pour les prochaines législatives. Parmi les divers motifs de contestation, il est question « d'absence de décharge, de résidence, et de double nationalité ». Dans tous les Bureaux électoraux départementaux (BED), siège un Bureau de contentieux électoral départemental (BCED), un Bureau de contentieux électoral communal (BCEC), et, au siège du Conseil électoral provisoire à Port-au-Prince, se trouve un Bureau de contentieux électoral national (BCEN). Le BCEN est le dernier recours pour traiter les cas de contestations. Après analyse des dossiers à la direction des affaires juridiques au CEP, la publication de la liste définitive des candidates et candidats agréés est attendue pour le 1er mai 2015. Un peu plus de 2000 candidatures ont été reçues pour le premier tour des législatives, devant permettre d'élire 20 sénateurs et 119 députés, le 9 août 2015.

### » Armée : Pas de recrutement de nouveau personnel, selon le ministère de la défense

Le ministère de la défense en Haïti affirme n'entreprendre aucun processus de recrutement de personnel militaire. Il appelle les anciens membres des Forces armées d'Haïti (Fadh) à la vigilance, dans une note de presse du 27 avril. Cette note du ministère arrive après l'irruption remarquée, le 25 avril, aux Cayes (Sud), d'une cinquantaine d'individus en tenue militaire. Ce groupe, qui comptait des hommes armés, s'est rendu au commissariat de police des Cayes et a défilé dans la ville. D'autres prétendus anciens militaires ont également défilé dans d'autres villes du pays, la semaine dernière. Aucun recrutement aux fins de mobilisation n'est lancé, indique le ministère de la défense, soulignant être le seul à pouvoir appliquer la feuille de route gouvernementale, en matière de défense du pays. Il existe un Bureau de gestion auquel les militaires démobilisés peuvent s'adresser, s'ils sont interpellés. Le ministère de la défense demande aux anciens militaires de faire preuve de discipline et de

vigilance, de « prendre leur distance, vis-à-vis de tous ceux-là qui se réclament indûment des Forces Armées d'Haïti, tout en semant le trouble et le désordre, attitude incompatible à la déontologie militaire et à l'ordre républicain ». Les apparitions inopinées d'individus, se proclamant membres des anciennes Fadh - démobilisées depuis 1995 - sont multiples depuis l'arrivée en mai 2011 de Michel Martelly au palais national. Le 30 mars 2015, plusieurs dizaines d'hommes et de femmes en treillis ont marché à Gressier (au sud de la capitale), appelant à une remobilisation de l'armée défunte. En 2014, certains anciens militaires ont fondé un parti politique à Belladère (Plateau central, sur la frontière avec la ville dominicaine de Comendador, à environ 190 km au nord-est de Port-au-Prince). En 2012, un groupe du même acabit a pris position dans d'anciennes casernes. Quoi qu'il en soit, à l'initiative du président Joseph Michel Martelly, un corps de génie militaire de

40 jeunes hommes, formés en Équateur, est déjà constitué. Ces jeunes sont basés dans l'Artibonite (Nord). Un livre blanc de la défense, en cours de préparation, devrait être finalisé en juillet 2015.

### » Sécurité alimentaire : Situation alarmante, mais stable, constate la CNSA

La situation n'a ni empiré, ni ne s'est réellement améliorée. En termes de tendance, il y a une certaine stabilité, depuis 2013 et 2014, en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Il y a, tout de même, lieu de s'alarmer, estime la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), plaidant pour une réduction graduelle du nombre de personnes en insécurité alimentaire en Haïti. Fin 2014, la CNSA annonçait une hausse de l'insécurité alimentaire pour début 2015. En Haïti, il existe entre 600 000 à 1 million de personnes, réparties dans les 140 communes, qui se retrouvent, généralement, dans une insécurité alimentaire élevée. Ces personnes sont localisées, pour la plupart, dans des communes classées vulnérables, situées dans le bas Nord-Ouest, l'arrondissement de Belle Anse (Sud Est), à la Gonâve (l'Ouest), dans le haut Artibonite et le Plateau central (Centre). La sécheresse continue d'entraîner une perte des semences, plantées dans le Plateau central, et, du coup, une insécurité alimentaire aiguë, signale le Mouvement national des paysans du congrès de Papaye (sigle créole MPNKP). Les vivres, comme le manioc et la patate douce, se font de plus en plus rares. Cependant, de petits soulagements sont observés au Plateau central, avec l'apparition (depuis février 2015) de diverses variétés de mangues. « Même si la pluie tombe au mois de mai, l'insécurité alimentaire se poursuivra jusqu'au mois d'août », prévoit le MPNKP, relevant « combien les actions du gouvernement », dans le cadre de la campagne de printemps 2015, ont plutôt « accouché d'une souris ».

Les récoltes de cette campagne de printemps représentent environ 50% de la production annuelle au niveau national, selon la CNSA. À part quelques distributions de marmites de pois, aucune campagne agricole d'importance n'a été effectuée par le gouvernement actuel, fustige le MPNKP. Il est extrêmement important, pour le Ministère de l'agriculture et du développement rural d'investir davantage, au cours de la saison de printemps, en vue d'augmenter la production alimentaire, espère la CNSA. Elle appelle également à la mise en place d'un programme de protection sociale, pour les familles les plus vulnérables, susceptible de leur permettre de bénéficier d'emplois durables, de soins de santé et d'éducation. Elle encourage la poursuite de la politique de stabilisation des prix, adoptée, en septembre 2012. À cause de la perte des récoltes d'automne et d'hiver, de nombreuses zones dans la péninsule du Sud, l'Ouest, le Nord et le Plateau central se retrouvent en situation de stress pouvant s'étendre jusqu'au mois de juin, donc jusqu'aux prochaines récoltes, précise un bulletin de la CNSA. « Un suivi très soutenu de la situation alimentaire est, toutefois, nécessaire dans le bas Nord-Ouest et certaines communes dans le Sud-Est, où des conditions climatiques adverses font grimper rapidement l'insécurité alimentaire parmi les ménages pauvres », recommande la CNSA. En mars 2015, des représentants d'organisations paysannes ont alerté sur une terrible insécurité alimentaire qui sévit, notamment dans la paysannerie.

### » Une forte délégation accompagnera François Hollande en Haïti le 12 mai

Le président socialiste français François Hollande se fera accompagner de près de la moitié de son gouvernement lors de sa visite officielle, le mardi 12 mai 2015, en Haïti, confirme à AlterPresse la nouvelle ambassadrice de France à Port-au-Prince, Elisabeth Beton Delègue. En plus d'une bonne configuration ministérielle, la délégation de F. Hollande sera « forte » de gens d'affaires, d'universitaires, de spécialistes sur des sujets spécifiques, comme l'environnement. « Cette visite ne sera pas comparable à celle de Nicolas Sarkozy, au lendemain du tremblement de terre du 12 janvier 2010 ». En provenance de Cuba, après des rencontres en territoires et départements français d'outre-mer,

F. Hollande sera à Port-au-Prince, le 12 mai 2015, pour une visite officielle de quelques heures. En Guadeloupe, Hollande doit inaugurer un « Memorial act », qui comprend, entre autres, un centre numérique et des documents historiques sur l'esclavage. F. Hollande cherchera à obtenir, du 8 au 12 mai 2015, des propositions de responsables politiques caribéens, dans le cadre de discussions préparatoires au sommet des Nations Unies (décembre 2015 à Paris) sur les changements climatiques.

F. Hollande, qui arrivera en Haïti dans la matinée du 12 mai, repartira dans la soirée. Son agenda prévoit, d'ailleurs, le jour suivant, un conseil des ministres à Paris à 10:00 Heures.

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18113#nb1>

### A lire également :

- Education : Report, au 4 mai 2015, de la mobilisation des enseignants (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18138>);
- Justice : Le Cspj ordonne la mise en disponibilité du doyen Raymond Jean Michel (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18116>);
- Les appréhensions exprimées après la libération de présumés kidnappeurs sont réelles, selon la France (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18111>);
- Que les victimes du régime duvaliériste ne tombent pas dans l'oubli (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18123>).